

Procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire du 11 mars 2025 - EXERCICE 2024

Le président Durepaire a ouvert l'assemblée générale à 9 h 45 en accueillant les délégués et les partenaires venus nombreux (MSA, Groupama, Initiativ'Retraite 16, Présence Verte, ASEPT).

Il a ensuite présenté les nouveaux présidents des clubs de Blanzac, Taizé Aizie, Verteuil, Barro et Condeon et annoncé l'adhésion en 2024 de 3 nouveaux clubs :

- Les petites mains de Reignac
- Nature et Randonnée de Pressignac
- Sentier d'Etagnac.

Constatant que 91 délégués étaient présents ou représentés, l'assemblée a été déclarée ouverte.

Le bureau de l'assemblée a été constitué de :

Assesseurs : M Pelardis Michel et Samuel Méchain.

Présidence du bureau : M Francis Durepaire

Secrétaire : Yolande Truteau

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 mars 2024,
- Rapport d'activité,
- Rapport financier,
- Rapport des vérificateurs aux comptes,
- Rapport d'orientation,
- Cotisation 2026,
- Vote des résolutions,
- Élection et renouvellement d'administrateurs,
- Questions des délégués
- Questions diverses
- Interventions des partenaires

Approbation du procès-verbal de l'AG du 5 mars 2024

Yolande TRUTEAU, secrétaire, en a rappelé l'essentiel. Il a été adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité

La vie associative dans notre Fédération en 2024

Au 31 décembre 2024, la Fédération de la Charente comptait 49 clubs ou associations qui totalisaient **3412 adhérents**. Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois en 2024 pour organiser les différentes activités départementales.

Président et administrateurs ont consacré à la Fédération environ 2 692 heures et fait 20 744 km de déplacements. Le Président Mousset a participé à 18 assemblées générales de clubs. Les administrateurs sont aussi amenés à participer à différentes réunions :

- Les comités d'agence MSA
- Le Conseil d'Administration et l'AG de Présence Verte Charente
- Le Conseil d'Administration et l'AG de Présence Verte Téléassistance
- Le Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

La presse a rendu compte de nos principales manifestations et de celles de nombreux clubs. **En 2024, nous avons répertorié 43 parutions**. L'appartenance à Généralions Mouvement est enfin citée plus souvent.

En ce qui concerne la communication avec les clubs, les courriers à destination des clubs sont accompagnés d'un envoi de mails : il y a eu **70 mailings** à destination des responsables en 2024.

Le site internet de la Fédération est tenu à jour après chaque manifestation. Sa fréquentation pourrait être meilleure.

La fédération assure un soutien aux responsables. Gérard Mousset et André Landez se sont déplacés 18 fois dans les clubs afin de compléter leur formation à l'utilisation de SAGA (fichier adhérents, comptabilité, site Internet) et ont assuré le support téléphonique.

Les nouveaux présidents (es), secrétaires ou trésoriers de clubs ont pu suivre une **formation** à l'exercice de leur fonction (2 sessions). Ces formations n'ont rien d'obligatoire mais elles se révèlent souvent utiles pour mieux exercer la fonction et éviter des erreurs.

Les **réunions de secteurs** ont eu lieu au mois de mai et ont réuni 70 de responsables. Elles ont permis à Francis Durepaire de prendre contact avec les clubs et de nombreux échanges entre les responsables de clubs et la Fédération (assurances, co-organisation, spectacle de fin d'année, SAGA).

Les **journées des responsables** se sont déroulées le 3 et 5 décembre à Suris et Verrières et ont réuni 113 responsables. Il a été fait le point sur les projets 2025, le choix des lieux d'accueil et distribué les cartes d'adhérents 2025 et attestations d'assurance.

ACTIVITÉS proposées aux adhérents

Les concours locaux de **dictée** ont réuni 96 participants de 15 clubs. 18 demi-finalistes se sont retrouvés pour la finale départementale à la Caisse Régionale de Crédit Agricole. Notre finaliste du club de Vouzan a participé à la finale nationale.

Pour le **concours de photos** nous avons reçu 22 photos qui avaient pour but d'illustrer le thème « À la queue leu leu ». C'est le conseil d'administration qui a sélectionné les 2 photos qui ont participé au concours national.

Pour la **journée de la santé** il y a eu 218 adhérents présents malgré une météo qui s'annonçait capricieuse. Les marcheurs et les joueurs de boules ont pu profiter d'une matinée à peu près ensoleillée et en tout cas sans pluie. Elle nous est tombée dessus pendant l'excellente conférence du Docteur Simon sur les maladies cardiovasculaires et leur prévention.

Les voyages ANCV ont eu un large succès auprès de nos adhérents. Il y a eu 200 participants en 4 séjours à St Tropez. Merci aux accompagnateurs et à Gérard Mousset qui ont permis cette organisation exceptionnelle.

Les journées de l'Amitié ont eu lieu les 1 et 7 octobre et ont rassemblé 445 personnes.

Les 19 et 20 novembre, c'est 570 adhérents qui se sont retrouvés à Jonzac ou Aiffres pour déjeuner puis assister au **Spectacle** de danses traditionnelles Arméniennes.

Soutiens et Partenariats

Le partenariat avec la MSA et MSA services : Lors des rencontres avec les responsables, les actions de prévention proposées par **l'ASEPT** sont systématiquement évoquées. Les clubs de La Faye et Vouzan ont organisé des ateliers. Nos représentants participent à la vie des Comités d'Agence MSA. Outre le soutien logistique que nous apporte la MSA, la subvention accordée permet de ne répercuter qu'une faible partie des frais de transport des adhérents qui se rendent aux activités départementales.

Partenariat avec Groupama : Groupama propose des conditions tarifaires attractives aux adhérents et a participé au financement de l'animation de la journée de l'Amitié de JARNAC.

Partenariat avec le Crédit Agricole Charente Périgord : Il a soutenu la Journée de l'Amitié de ROUMAZIERES. Les clubs et les adhérents bénéficient de tarifs réduits sur les services bancaires.

Partenariat Mutualia : Mutualia propose une nouvelle offre nationale négociée avec la CFR (Confédération française des Retraités).

Soutien du Conseil Départemental : Le Conseil départemental nous a renouvelé son soutien qui

contribue à proposer des activités départementales aux prix contenus en réduisant les frais de transport.

Les activités dans les clubs.

En animant un réseau, la Fédération contribue à la dynamisation des clubs adhérents qui, sur le terrain, font un travail souvent sous-estimé. C'est pourquoi nous questionnons les clubs pour mettre en valeur leur action : **28 clubs ont répondu représentant 70 % des adhérents.**

La plupart des clubs proposent des activités régulières :

Activité jeux de société et rencontre hebdomadaire : 25 clubs ont organisé en moyenne 32 rencontres où se retrouvent en moyenne 815 personnes ce qui représente 21 000 après-midi.

10 clubs ont organisé des activités physiques (marche, pétanque) et 370 rencontres. Au total c'est environ 11 000 sorties qui contribuent au bien-être physique des adhérents.

8 clubs ont organisé 291 séances de gymnastique pour un total de 4 500 participations. Un club organise des activités physiques adaptées aux personnes en surpoids

L'informatique a moins de succès mais 4 clubs ont maintenu les ateliers et on dénombre 90 séances pour 418 demi-journées de participation.

Il y a ensuite une grande variété d'activités ponctuelles :

Les clubs ont organisé des **manifestations de pure convivialité** (repas, pique-nique, galette) : 35 clubs et 107 manifestations soit 5 600 participations.

9 clubs ont proposé une participation à des spectacles qui ont réuni 404 personnes et 2 associations ont organisé des manifestations culturelles qui ont rassemblé au total 578 personnes. Plusieurs organisent de loisirs créatifs ou autres activités (Karaoké, Prévention routière, Fagus'Art) 3 clubs ont participé à des actions de solidarité (Téléthon, Octobre rose).

À noter que 4 clubs ont identifié des adhérents qui ont effectué 220 visites de personnes isolées.

Nous avons questionné les clubs sur la pratique du covoiturage. 8 clubs ont déclaré qu'ils le pratiquaient. C'est probablement en dessous de la réalité. Pour ces 8 clubs, près de 598 passagers en auraient bénéficié.

Les clubs sont aussi une aide précieuse pour les voyages que souvent les seniors n'entreprennent pas seuls. En 2024, 14 clubs ont organisé 1 voyage d'une journée et 1 053 personnes y ont participé. 7 clubs ont organisé un voyage d'une semaine pour au total 251 adhérents. À signaler, 2 voyages culturels organisés par l'association adhérente « Les Amis du Musée d'Angoulême » pour 75

personnes. Il faut y ajouter les 200 personnes qui ont bénéficié des séjours ANCV organisés par la Fédération. Globalement le chiffre d'affaires voyages (Clubs + fédération) a été de 347 000 €.

10 clubs ont organisé 34 manifestations de soutien qui ont réuni 1 600 personnes. À noter que plusieurs clubs se sont regroupés pour organiser une manifestation commune.

Si l'on additionne l'ensemble des activités déclarées par 28 clubs, on peut estimer qu'elles représentent 52 000 demi-journées d'animation. Extrapolé à l'ensemble des clubs, on peut estimer l'activité à 67 000 demi-journées.

Rapport financier

Les Comptes 2024

Les Produits : 235 240,51 € (181 524,89 en 2023 +30 %)

Les chiffres significatifs : Participations des adhérents aux activités : 194 167 € contre 143 936 € en 2023 (effet spectacle annuel et 4 voyages ANCV). Les subventions (CD16, MSA, Groupama, Crédit Agricole) sont restées à leur niveau habituel : 13 700 €.

Les autres produits de gestion courante (cotisations) sont à peu près stables : 25 970 € contre 25 095 €.

Les produits financiers s'élèvent à 1 403 € contre 403 € (effet taux et volume de trésorerie manipulée).

Les charges : 232 272,99 € (185 716,02 € en 2023 +25 %)

Les postes significatifs :

Les achats s'élèvent à 4 618 € contre 5 235 € en 2023.

Les services extérieurs : ce sont les cotisations d'assurance : 10 615 € contre 5 784,18 € (effet cotisation supplémentaire pour les voyages de + d'un jour).

Autres services extérieurs : 195 759 € contre 155 263 € en 2023 dont :

Traiteurs : 34 115 € contre 32 549,90 € (effet spectacle)

Animation et locations salles : 26 521 € contre 20 244 € (spectacle)

Séjours ANCV : 91 907 € contre 76 847,26 € en 2023.

Transports des adhérents : 39 184 € contre 24 518,62 €.

Cotisations à la Fédération nationale et l'Union régionale PC : 7 693 € contre 6 358 €.

Le résultat

Le résultat est excédentaire de 2 967,52 € contre 748,68 € en 2023. Sans les produits financiers, il aurait été excédentaire de 1 564 €. Ce résultat est le fruit de la bonne fréquentation des activités départementales par les adhérents des clubs.

Le Bilan

Il s'équilibre au 31 décembre 2024 à 40 711,78 contre 59 277,85 € au 31 décembre 2023. La diminution ne traduit pas une quelconque difficulté financière de la Fédération mais seulement la baisse des produits constatés d'avance.

L'actif :

Figure en immobilisations un projecteur vidéo. La trésorerie passe de 52 908 € à 39 904 € au 31 décembre 2024 (effet acomptes ANCV). Au 31/12 il y avait 163 € de créances à récupérer. Il n'y a pas de charges constatées d'avance.

Le passif

Après affectation du résultat 2024, la réserve s'élèvera à 30 016,37 € contre 27 048,85 € 1er janvier 2024.

Nous avons 308,96 € de dettes (remboursement d'assurance à reverser). Les produits constatés d'avance (10 386,45 €) sont pour l'essentiel les acomptes ANCV (8 670 €) puis des assurances voyages 2025 et quelques cotisations 2025.

La contribution des bénévoles

Le temps consacré par les administrateurs au fonctionnement de la fédération s'élève à 2 692 heures soit un apport valorisé au SMC de 31 981 €.

BUDGET 2025

Il a été établi en reconduisant les activités 2024, 500 places pour le spectacle annuel et un seul voyage ANCV.

Les charges prévisionnelles : 137 009,80 €

Achats : 600 €.

Assurances : 11 000 € (effet assurance voyages +1 jour).

Autres services extérieurs : 97 000 € (traiteurs, locations, transports, 1 séjours ANCV).

Charges de personnel : 1 800 €.

Autres charges de gestion courante : frais de fonctionnement et cotisations à la FD Nationale : 21 000 €.

Les produits prévisionnels : 137 009,80 €

Ventes de produits prestations de service : 96 709,80 € (Inscriptions aux journées, spectacle et 1 voyage ANCV).

Les subventions : 13 700 € (stabilité). Autres produits : 25 600 € (maintien du nombre de cotisants). Produits financiers en baisse : 1 000 €.

Rapport des vérificateurs aux comptes.

Le rapport des vérificateurs aux comptes établi par Catherine PELARDIS et Aimé VIROULAUD, déclare que les

comptes présentés donnent une image fidèle de l'exercice 2024.

Rapport d'orientation

Le président a déclaré vouloir s'inscrire dans la continuité des actions menées par la Fédération sans oublier l'écoute des attentes des nouvelles générations d'adhérents pour préparer l'avenir. Il a affirmé la nécessité de travailler en équipes et de renforcer le Conseil d'Administration suite aux départs d'administrateurs ayant accompli le nombre de mandats maximum. Il s'est félicité que le tarif de la cotisation départementale puisse être maintenu à 7€ et le tarif des journées d'animation stables. En fin d'intervention il a rappelé que les soutiens de nos partenaires bénéficiaient directement aux adhérents qu'il espère voir aussi nombreux participer aux activités départementales dont il a rappelé le calendrier.

Résolutions et votes

Première résolution :

Après avoir entendu le rapport d'activité de l'association, l'assemblée générale approuve ce rapport.

Deuxième résolution :

- *Après avoir entendu le rapport financier de l'association, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et prend acte d'un total de charges arrêté à 232 272,99 € et de recettes de 235 240,51 € ce qui conduit à un résultat excédentaire de 2 967,52 €.*
- *Affectation du résultat : l'assemblée générale décide que le résultat d'exercice de 2 967,52 € soit ajouté aux réserves ce qui en portera le montant à 30 016,37 €.*
- *Sur proposition du Conseil d'Administration, l'assemblée générale adopte le budget 2025 proposé en équilibre avec un montant de recettes et de dépenses de 137 009,80 €.*
- *Quitus est donné au Conseil d'administration pour sa gestion*

Troisième résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée générale désigne Mme Pelardis Catherine et Aimé Viroulaud comme vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2025.

Quatrième résolution :

Après avoir entendu le rapport d'orientation du Président, l'assemblée générale adopte ce rapport.

Cinquième résolution :

L'Assemblée générale fixe le montant de la cotisation 2026 à 7 € par adhérent de club.

L'ensemble des résolutions a été adopté à l'unanimité.

Élections

Candidats : Marie Claude BELLOT, Eliane FIALIPS, Jean-Paul FOURREAU, Martine MERILHOU, Fernand POUIGNAUD, Roselyne SUSSET, Jean-Pierre BOISBELET, Martine CAUDRON, Yolande TRUTEAU.

Résultat des votes : 89 suffrages exprimés. Le nombre de sièges à pourvoir étant supérieur au nombre de candidats tous les candidats sont élus.

Conclusion de l'assemblée.

Le président a donné la parole à chacun des partenaires pour qu'il rappelle le contenu du partenariat et les services proposés aux adhérents. Se sont exprimés, la MSA, l'ASEPT, Présence Verte téléassistance et Portage de repas, le Crédit Agricole et Groupama.

Intervention de M. André TRELLEYER, administrateur de la Fédération nationale

Il a rappelé les atouts de Généralions mouvement : la formation des responsables, les outils de gestion, une offre d'assurance complète. Constatant les difficultés de recrutement de bénévoles il a tracé plusieurs pistes pour mobiliser des compétences. Il a encouragé les associations à utiliser au maximum l'outil de gestion qui est mis à leur disposition et ébauché de nouveaux projets qui sont en préparation tels qu'une action de préservation de l'environnement : collecter 50 tonnes de déchets à l'occasion du cinquantenaire du mouvement.

En fin de réunion, le président a remis à Jacqueline BROUILLET, Odette SIMONNET, Alida TRILLAUD et Eric JALLAGEAS qui terminent leur mandat, le trophée Généralions Mouvement en remerciement de leur implication au sein de la Fédération. Il sera aussi attribué à André BONNIN qui a été empêché.

Fait le 14 mars 2025

Le Président
Francis Durepaire

La secrétaire
Yolande TRUTEAU

